

## Conservation et traitement des œuvres



Pendant plusieurs siècles, les œuvres d'art, avec les matériaux constitutifs du moment, rarement soumises aux déplacements et manipulées avec le plus grand respect, se sont maintenues en état et dans des conditions climatiques stables. Un certain nombre d'entre elles ont pu parvenir jusqu'à nous.

Les techniques, les matériaux et les mises en œuvre pratiqués par les artistes d'aujourd'hui modifient profondément la forme matérielle d'une œuvre d'art et appellent de nouvelles attentions pour la préserver. Tout responsable d'une œuvre a le devoir de s'attacher à sa conservation et d'être particulièrement vigilant sur les risques d'accidents afin d'éviter des altérations irréversibles, notamment lorsque

s'imposent des déplacements à l'occasion d'expositions.

**/// Légende et crédit :** Richard Monnier, *Fourmi-lion*, 1993 (collection Frac Alsace), photo : Agence culturelle d'Alsace